



**M. Jean-Marc AMBROSINI**  
**Directeur des Ressources Humaines SNCF**  
**2, place aux Etoiles**  
**93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex**

A St Denis, le vendredi 7 avril 2017.

**Objet** : Préavis de grève.

**Monsieur le Directeur,**

Suite à la DCI du 20 mars 2017, la Réunion de Concertation du 23 mars 2017 n'a apporté aucune réponse satisfaisante aux revendications exprimées par SUD-Rail. De ce fait, conformément à l'article L.2512-2 du Code du Travail, la Fédération SUD-Rail dépose **un préavis de grève qui débutera le vendredi 14 avril 2017 à 20h00 et prendra fin le Mardi 18 avril 2017 à 08H00.**

Ce préavis couvre l'ensemble des personnels de SNCF Mobilités.

Le préavis couvre également tous ceux susceptibles de les remplacer pendant la période de grève.

Dans la continuité de la démarche de concertation immédiate,

Ce préavis est motivé par :

- **La fin de la remise en cause de la classification métiers telle que prévue au RH00263 par l'augmentation de la polyvalence qui conduit à inventer des métiers au gré des besoins des activités.**
- **La garantie de l'unicité de la gestion de l'entreprise par le respect des métiers et des parcours professionnels transverses qui y sont rattachés.**
- **Le maintien de la filière Trains, du métier d'ASCT et de ses spécificités.**
- **Une information complète en CCGPF ou en commission consultative de Mobilités sur les conséquences de cette nouvelle organisation sur les conditions de travail, le déroulement de carrière et les métiers.**

Nous souhaitons être reçus dans le cadre de ce préavis et restons à votre entière disposition pour négocier pendant toute de la durée du préavis.

Dans l'attente d'être reçus, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations syndicales.

**La Fédération SUD-Rail**